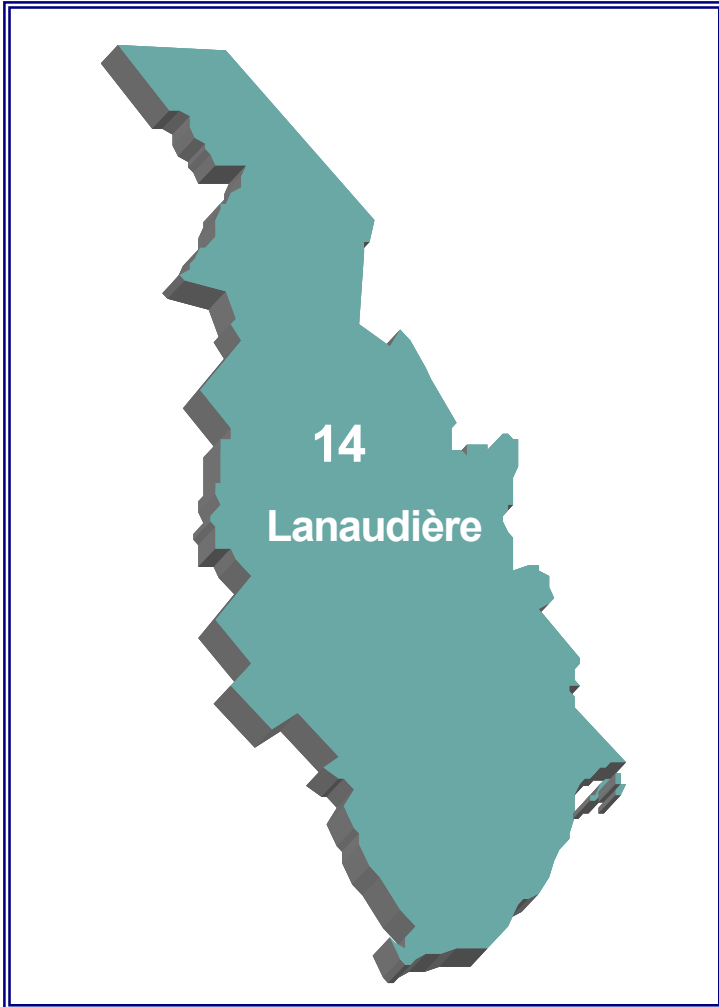


Lanaudière

Portrait bioalimentaire régional

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable
Direction des études économiques et appui aux filières
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

LANAUDIÈRE



ACTEURS IMPORTANTS

LANAUDIÈRE

- Ferme-école Desjardins
- Dans la transformation : Flamingo, Groupe alimentaire Brochu, Aliments Mailhot (Carrière), Volailles Gianone, etc.

SECTEURS D'ACTIVITÉ DISTINCTIFS

LANAUDIÈRE

- En production : volailles, horticulture ornementale, pommes de terre, légumes frais, petits fruits, acériculture, tabac
- En transformation alimentaire : légumes, volailles

SAVEURS RÉGIONALES

LANAUDIÈRE

- Volaille
- Œufs
- Fromages fins
- Boissons alcoolisées

ATOUTS OU SPÉCIFICITÉS

LANAUDIÈRE

- Ressources naturelles abondantes
- Richesse des sols et climat favorable
- Proximité des grands marchés montréalais

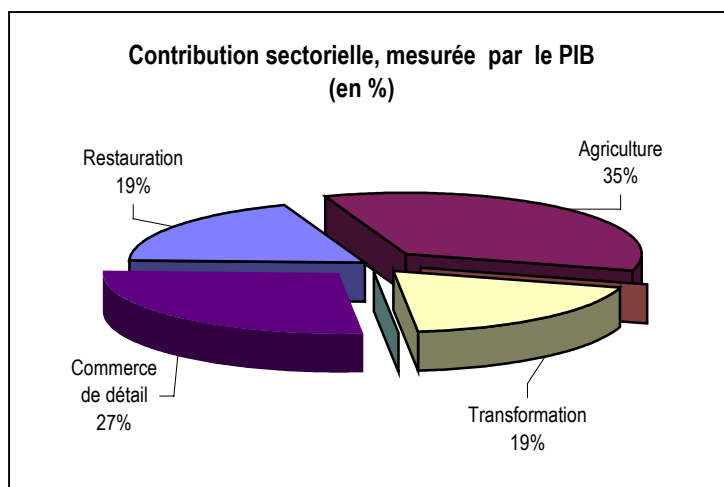
PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001*

Lanaudière

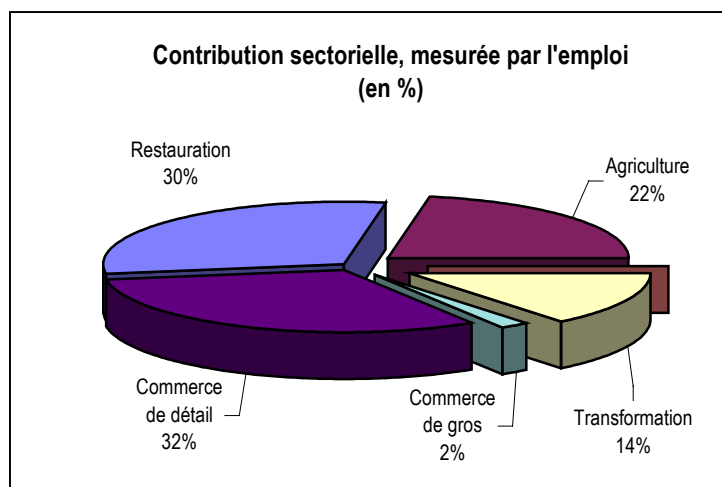
	Lanaudière	% du Québec
Population ('000)	400,4	5,4
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	9 335,0	5,0
PIB de l'ensemble de l'économie ('000 000 \$ de 1997)	10 116,8	5,0
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ('000 000 \$ de 1997)	992,1	2,2
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	2 754,8	2,3
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	3 598,0	5,6
Emploi total ('000)	190,8	5,5
Emploi manufacturier total ('000)	36,8	5,7
Emploi dans le commerce ('000)	30,5	5,5

* Données préliminaires 2001

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

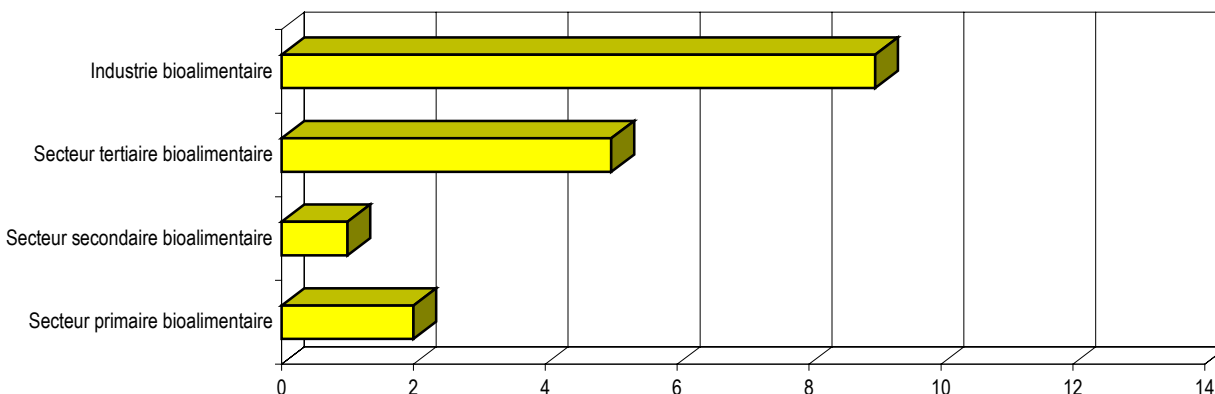


Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

**Contribution à l'activité économique régionale, mesurée par l'emploi
(en %)**



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

L'industrie bioalimentaire en 2001*

	Lanaudière	% du Québec
L'agriculture		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	210	8
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	410	8
Emploi ('000)	3,7	6
Les pêches commerciales		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.s.	n.s.
Valeur des débarquements ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	n.s.	n.s.
La transformation		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	120	2
Valeur des livraisons ('000 000 \$)	420	3
Emploi ('000)	2,4	3
Le commerce de gros		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.d.	n.d.
Chiffre d'affaires ('000 000 \$)	n.s.	n.s.
Emploi ('000)	n.s.	n.s.
Le commerce de détail		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	170	5
Ventes ('000 000 \$)	950	5
Emploi ('000)	5,2	5
La restauration		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	120	3
Recettes ('000 000 \$)	170	3
Emploi ('000)	5,0	3
L'ensemble du bioalimentaire		
PIB ('000 000 \$ de 1997)	610	4
Emploi ('000)	16,7	4

* Données préliminaires 2001

n.s. : non significatif

n.d. : non disponible

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

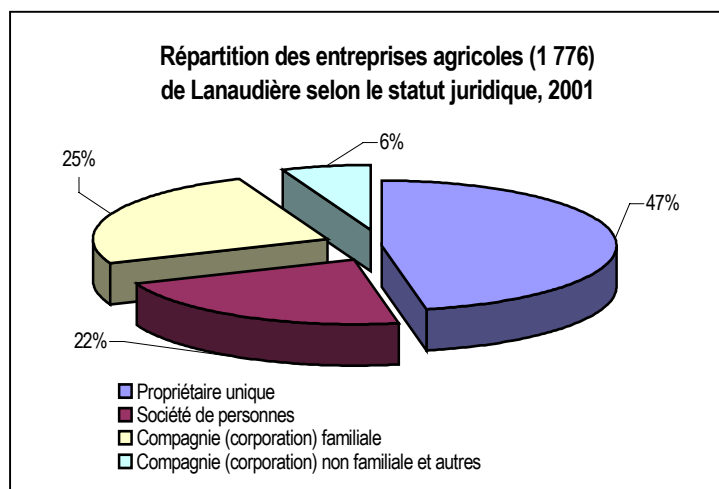
LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 139 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

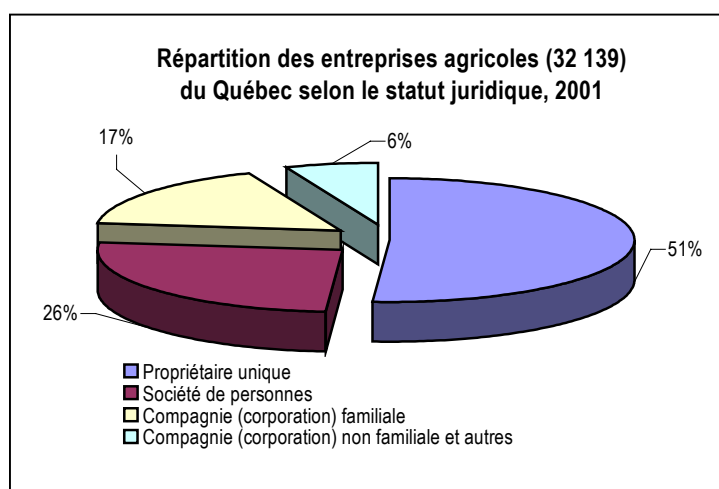
La région de Lanaudière regroupe 1 776 entreprises agricoles en 2001, ce qui représente près de 6 % des entreprises agricoles du Québec.

Les productions agricoles présentes dans la région sont variées. La production « bovins et veaux » est la plus fréquente. En effet, 413 entreprises de la région élèvent des vaches laitières, soit plus de 23 % des entreprises. Le cheptel bovin compte plus de 44 000 têtes, incluant les 16 162 vaches laitières et 4 832 vaches de boucherie.

La superficie des entreprises agricoles est de 148 539 hectares, soit une superficie moyenne de près de 84 hectares par entreprise. Les entreprises agricoles appartiennent principalement à des propriétaires uniques et des sociétés de personnes.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Principales superficies, mai 2001

	Lanaudière		Total – Québec	
	Nombre d'entreprises	Hectares	Nombre d'entreprises	Hectares
Superficie totale	1 776	148 539	32 139	3 417 026
Terres en culture	1 487	107 106	26 036	1 849 938
Avoine	195	3 055	5 894	93 258
Orge	461	8 853	7 275	159 443
Cultures fourragères	549	12 548	14 615	545 113
Pommes de terre	51	4 113	640	19 097
Maïs-grain	649	40 898	7 656	43 676
Soya	333	12 945	4 522	148 070
Légumes	206	4 360	2 114	43 501
Tabac	57	1 418*	59	1 468
Serres (mètres carrés)	84	138 151	1 159	1 514 704
Entailles (nombre)	265	746 460	7 524	30 695 200

* Production estimée

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Principaux cheptels, mai 2001

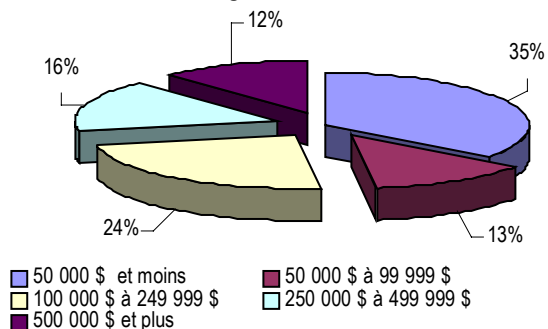
	Lanaudière		Total - Québec	
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
Total – bovins et veaux	644	44 097	16 100	1 362 788
Vaches laitières	413	16 162	9 115	407 206
Vaches de boucherie	186	4 832	6 130	207 852
Bouvillons	89	4 438	2 805	81 743
Moutons et agneaux	62	6 255	1 366	254 053
Total – poules et poulets	222	5 593 954	2 144	29 212 229
Chevaux et poneys	214	1 623	3 838	22 284
Chèvres	53	1 332	975	27 337
Total – porcs	179	272 579	2 743	4 267 365

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Dans la région de Lanaudière, les revenus agricoles bruts totaux s'élevaient à 460 M\$, ce qui représente des revenus bruts moyens de 259 000 \$ par entreprise.

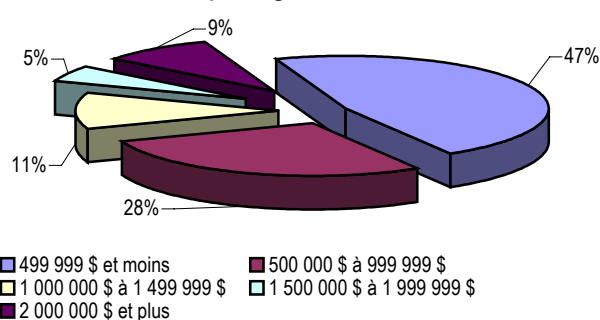
Les entreprises agricoles de cette région ont un capital agricole moyen de 816 500 \$ dont une valeur des terres et bâtiments de 619 000 \$.

Répartition des entreprises agricoles (1 776) de Lanaudière selon les strates de revenus agricoles totaux bruts, 2001



Source : Statistique Canada

Répartition des entreprises agricoles (1 776) de Lanaudière selon les strates de capital agricole total, 2001



Source : Statistique Canada

LA PRODUCTION PORCINE EN 2001

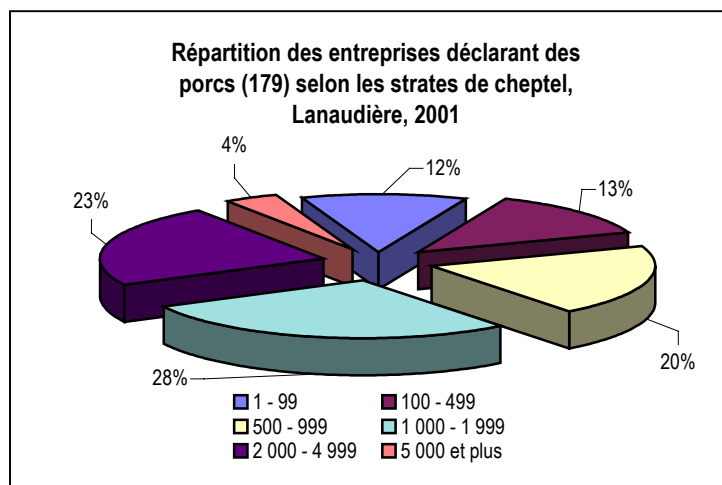
Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

La région de Lanaudière regroupe 179 entreprises déclarant des porcs en 2001, ce qui représente environ 7 % des entreprises déclarantes du Québec. Son cheptel en inventaire compte près de 272 600 têtes, toutes catégories confondues, soit plus de 6 % du cheptel québécois.

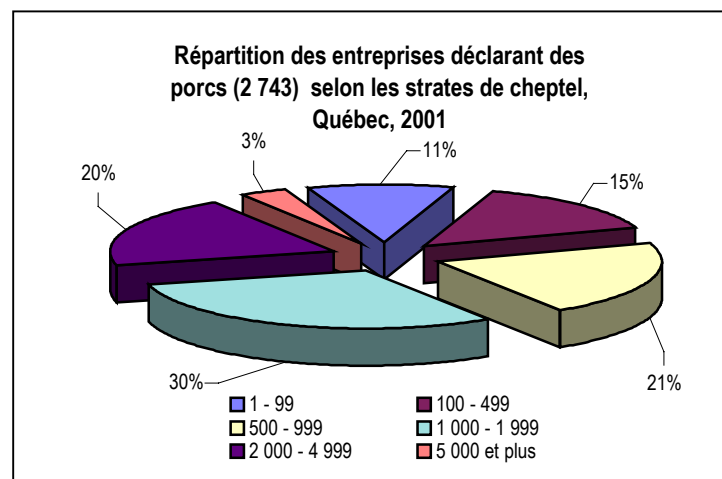
La taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 6 grandes classes, on constate que 25 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus représentent 55 % des entreprises déclarant des porcs dans la région.

En moyenne, les entreprises de la région déclarant des porcs comptaient 1 523 têtes en 2001.

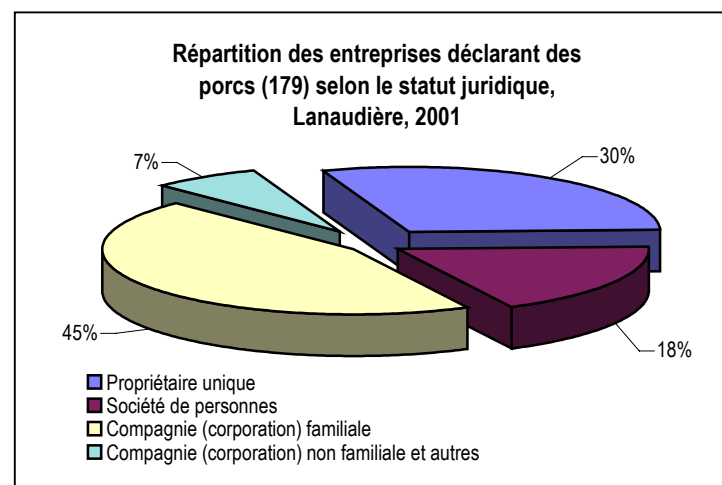
Dans la région de Lanaudière, 30 % des entreprises déclarant des porcs appartiennent à des propriétaires uniques, 18 % à des sociétés de personnes et 52 % à des compagnies (corporations). Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que 7 % des compagnies (corporations) sont des compagnies non familiales, c'est donc plus de neuf entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial dans la région.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

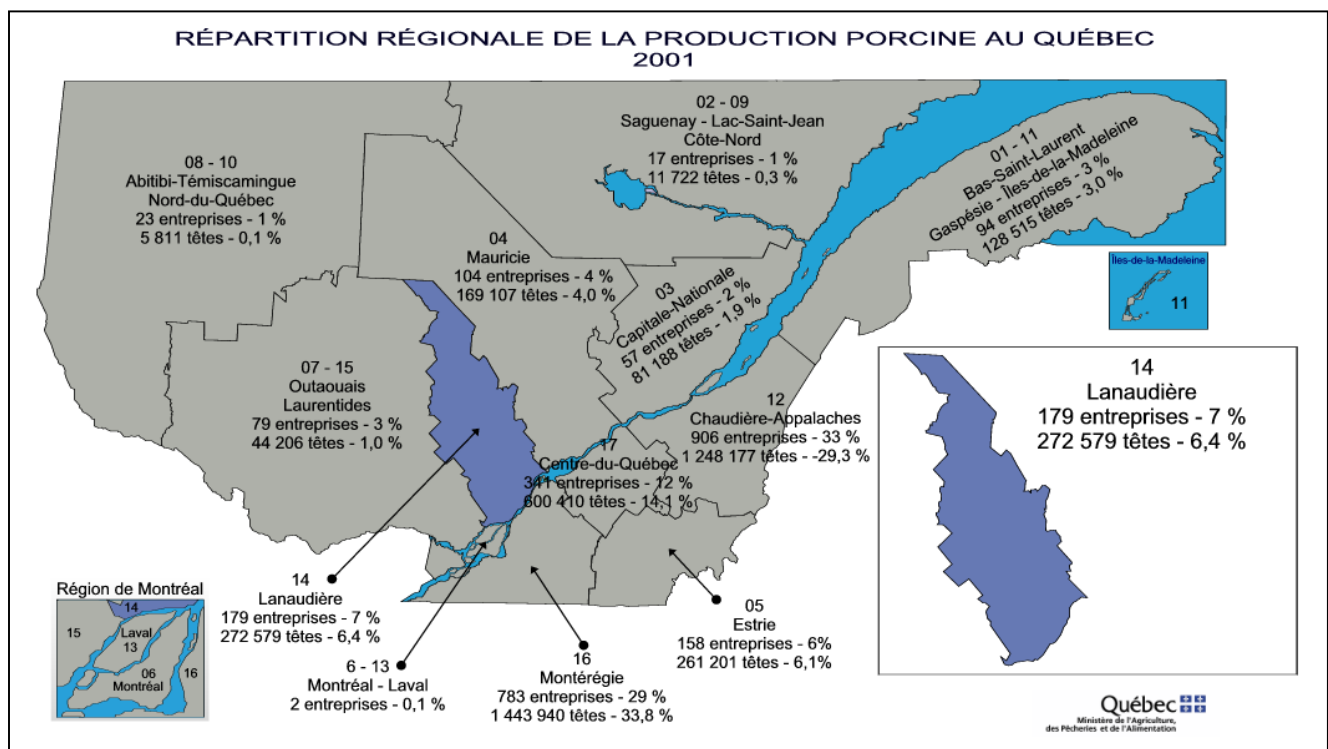
	Lanaudière			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	179	16 794	94	2 743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	1 597	131 744	82	29 396	3 156 643	107

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

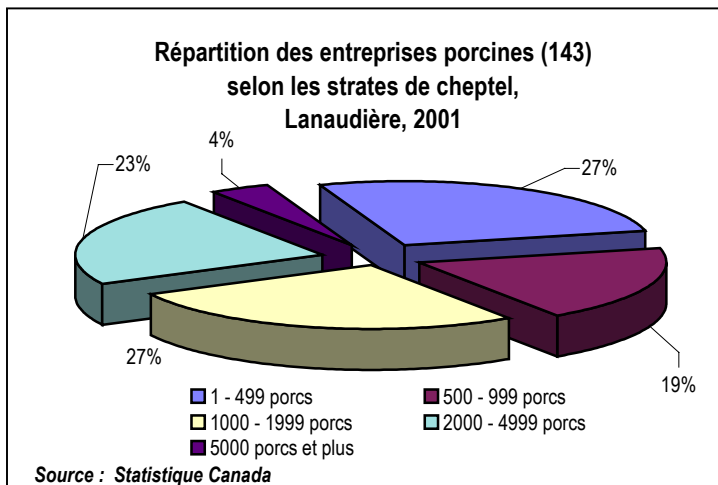
Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

	Lanaudière			Total - Québec		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	179	272 579	1 523	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	109	421	4	1 496	8 504	6
Truies et cochettes de reproduction	109	23 390	215	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	115	78 273	681	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	128	170 495	1 332	2 146	2 521 943	1 175

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Si on considère uniquement les entreprises porcines, soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que le portrait est différent. En effet, la moyenne du nombre de têtes en inventaire par entreprise de la région passe alors de 1 523 à 1 832.



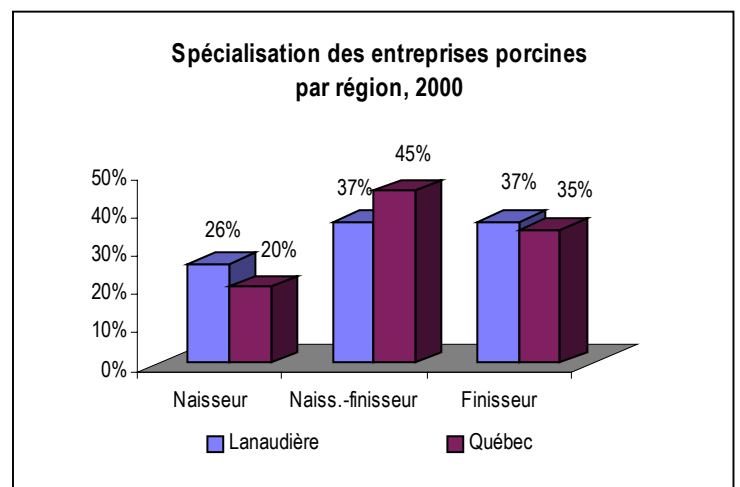
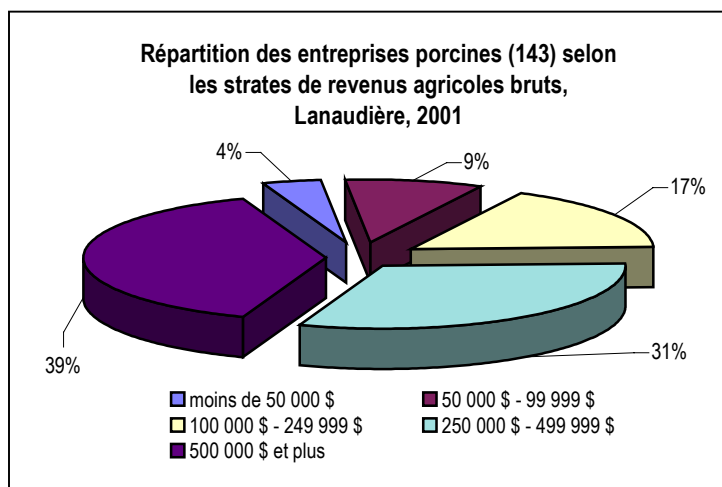
Les entreprises porcines qui tirent moins de 50 % de leurs revenus agricoles de la production possèdent moins de 4 % du cheptel porcine de la région.

Lorsqu'on examine la spécialisation des entreprises porcines, on constate que 74 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement (finisseur) et 63 % possèdent une maternité (naisseur). Les entreprises porcines possédant les deux ateliers représentent 37 % des entreprises de la région.

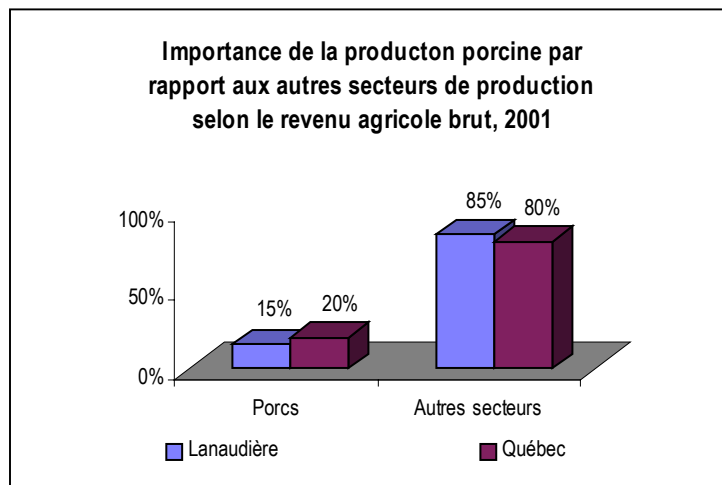
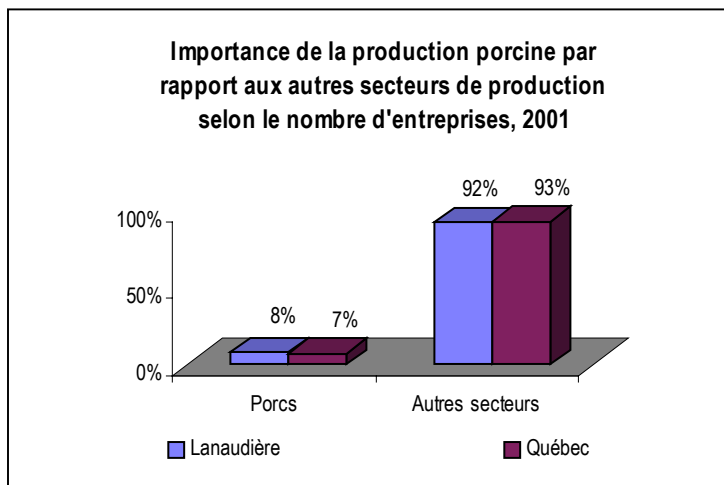
Qu'en est-il des revenus agricoles que retirent les entreprises porcines de l'ensemble de leurs productions agricoles ? On peut voir que la majorité des entreprises, soit 70 %, ont des revenus agricoles totaux bruts supérieurs à 250 000 \$. En contrepartie, 13 % des entreprises porcines ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 100 000 \$.

Les revenus agricoles moyens de l'entreprise porcine située dans la région de Lanaudière s'élèvent à un peu moins de 537 000 \$ par entreprise.

La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole de plusieurs régions mais n'est pas la production la plus importante en termes du nombre d'entreprises. Dans la région de Lanaudière, en effet, les entreprises porcines représentent un peu plus de 8 % de l'ensemble des entreprises agricoles.



L'importance régionale des entreprises porcines en termes de revenus agricoles entraîne une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici que ces revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des revenus provenant de la production porcine. Ainsi, pour la région de Lanaudière, les entreprises porcines génèrent près de 15 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole.



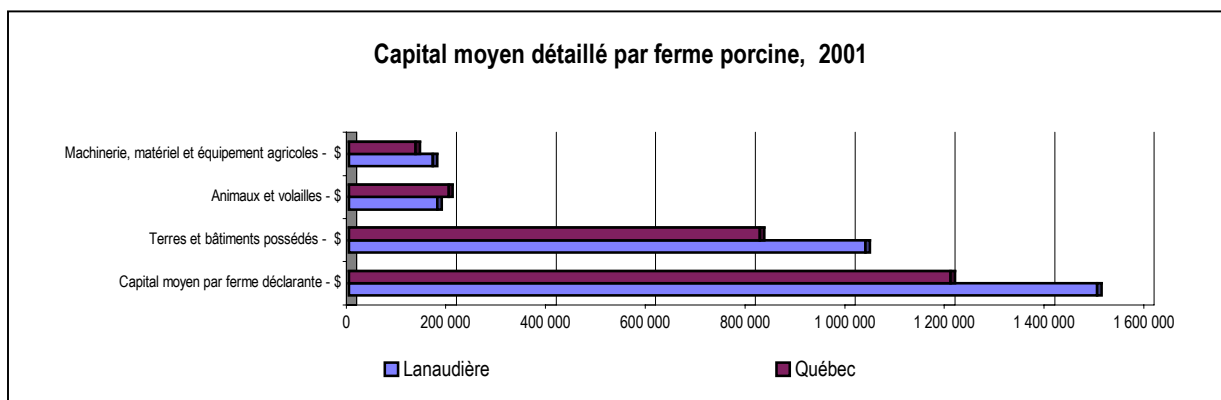
Source : Statistique Canada

Source : Statistique Canada

La superficie totale des entreprises porcines, c'est-à-dire les entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, représente près de 9 % de la superficie totale de l'ensemble des entreprises agricoles de la région. En moyenne, la superficie possédée par les entreprises porcines correspond à 90 hectares, comparativement à 83 hectares pour les autres secteurs de production. Cette superficie est presque équivalente à la moyenne québécoise de 87 hectares.

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant de cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines de Lanaudière se situe à près de 1,5 M\$ en moyenne par entreprise. Par ailleurs, 48 % des entreprises porcines de la région ont un capital inférieur à 1 million \$.



Source : Statistique Canada

L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE DE PORC

Lanaudière

La région de Lanaudière compte 8 entreprises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc. Ce chiffre compte pour 5 % des entreprises du Québec.

Ces entreprises oeuvrent dans l'abattage spécialisé, l'abattage multi-espèces, la transformation et la surtransformation de la viande.

Valeur des ventes

Strate de ventes	Nombre d'entreprises
Entre 100 000 \$ et 499 999 \$	2
Entre 500 000 \$ et 999 999 \$	2 *
Entre 10 M\$ et 24,9 M\$	2
Entre 25 M\$ et 49,9 M\$	1
Entre 100 M\$ et 249,9 M\$	1 *

* *Estimation*

Source : Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

Ces entreprises emploient 670 personnes, ce qui représente environ 4 % de tous les emplois dans l'abattage et/ou la transformation de la viande de porc au Québec.

Un abattoir et une importante usine de transformation regroupent près de 85 % des emplois du secteur de l'abattage et de la transformation de la viande de porc.

La moitié de ces entreprises font de l'exportation.

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN AGROENVIRONNEMENT

Saturation des sols minéraux en phosphore

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. Cette banque de données n'inclut pas d'information sur les superficies représentées par les échantillons. Les résultats obtenus des analyses de sol ne peuvent donc être directement transposés aux superficies. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter la distribution des analyses des sols minéraux selon le pourcentage de saturation en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des échantillons de sol se situent dans la classe de 10 % et plus.

Dans le secteur de Lanaudière, 31 % des échantillons de sol se situent dans cette classe.

Prime-Vert

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent à celles ayant 10 unités animales et plus, de sorte que les statistiques considérées dans le secteur porcin peuvent également toucher d'autres espèces animales possédées par les producteurs.

Structures d'entreposage

Les objectifs de ce volet sont :

- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 projets (dont 506 dans le secteur porcin). Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %. Dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière, 161 projets ont été réalisés pour un montant d'aide de 6,0 M\$ (9 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines pour 30 projets).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Structures d'entreposage

	Québec	Montréal-Laval-Lanaudière
Nombre total de structures	4 369	161
Nombre de structures secteur porcin	506 (12 %)	30 (19 %)
Aide financière totale	167,3 M\$	6,0 M\$
Aide financière secteur porcin	13,2 M\$ (8 %)	562 707 \$ (9 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Procédés de traitement

Une aide financière est accordée aux exploitations ou regroupements d'exploitations où le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également permettre de l'utiliser comme matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés dans 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordée aux entreprises porcines est de 53 %. Dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière, une seule entreprise, oeuvrant dans un secteur autre que porcin, a pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre de ce volet.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Procédés de traitement

	Québec
Nombre total d'entreprises	106
Aide financière totale	2,1 M\$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Équipements d'épandage

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1^{er} avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$.

Dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière, 19 rampes d'épandage ont été subventionnées, pour un montant total de 76 332 \$ (91 % de ce montant a été accordé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Équipements d'épandage

	Québec	Montréal-Laval-Lanaudière
Nombre total de rampes	346	19
Nombre de rampes secteur porcin	207 (60 %)	17 (89 %)
Aide financière totale	1 424 038 \$	76 332 \$
Aide financière secteur porcin	849 438 \$ (60 %)	69 557 \$ (91 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Organismes de gestion des fumiers

Trois organismes de gestion des fumiers (OGF), l'AGEO, FERTIOR et COGENOR, situés dans les bassins des rivières Yamaska, Chaudière et l'Assomption, offrent des services techniques aux entreprises agricoles, notamment aux entreprises porcines qui ne possèdent pas toutes les terres requises pour épandre leur lisier. L'aide accordée de 1997 à 2002 est de 3,8 M\$.

Pour l'année financière 2001-2002, 1 024 entreprises agricoles ont eu recours aux services d'un OGF. De ce nombre, on compte 631 entreprises agricoles porcines clientes des organismes de gestion des fumiers (selon la fiche d'enregistrement 2000).

La Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière (COGENOR), l'organisme de gestion des fumiers dans le bassin de la rivière l'Assomption, a fourni des services à 148 exploitations agricoles en 2001-2002, dont 82 entreprises porcines. L'aide accordée pour la période 1997-2002 est de 796 418 \$. On a attribué 55 % de ce montant dans le secteur porcin.

Nombre de clients du programme Prime-Vert 2001-2002 Organismes de gestion des fumiers

	Total OGF	COGENOR
Nombre de clients total	1 024	148
Nombre d'entreprises porcines	631 (62 %)	82 (55 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Organismes de gestion des fumiers

	Total OGF	COGENOR
Aide financière totale	3,8 M\$	796 418 \$
Aide financière aux entreprises porcines	2,4 M\$	435 774 \$ (55 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Réduction de la pollution diffuse

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement liés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux. Pour la région de Montréal-Laval-Lanaudière, 47 engagements ont été pris pour un montant total de 155 814 \$.

Engagement du programme Prime-Vert 2002-2003⁽¹⁾ Réduction de la pollution diffuse

	Québec	Montréal-Laval-Lanaudière
Nombre de projets	443	47
Aide financière	1,7 M\$	155 814 \$

⁽¹⁾ En date du 18 novembre 2002

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Services-conseils en agroenvironnement

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le Ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le Ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalisent 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec et à 210 806 unités animales porcines (28 % des unités animales porcines du Québec). Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$ dont 15 % a été versé dans le secteur porcin.

Dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière, on compte 5 clubs-conseils en agroenvironnement regroupant 166 entreprises agricoles, dont 18 entreprises porcines (soit 11 % des entreprises porcines de la région). Le nombre d'unités animales de ces entreprises membres est de 15 059 dont 6 939 unités animales porcines (14 % des unités animales porcines de la région). L'aide accordée pour ce volet est de 221 635 \$ (15 % de ce montant a été versé à des entreprises porcines).

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Services-conseils en agroenvironnement

	Québec	Montréal-Laval-Lanaudière
Nombre de clubs-conseils	76	5
Nombre d'entreprises agricoles membres	4 949 (16%)	166 (9 %)
Nombre d'entreprises porcines membres	549 (24 %)	18 (11 %)
Unités animales totales des membres	558 489 (28 %)	15 059 (13 %)
Unités animales porcines des membres	210 806 (28 %)	6 939 (14 %)
Aide financière totale	7,2 M\$	221 635 \$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (15 %)	32 339 \$ (15 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Actions dignes de mention

Journées agricoles 2001-2002 «Nos ressources, reflet de notre avenir»

Le personnel de la Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière a élaboré, avec ses partenaires, un programme des plus diversifiés de journées agricoles. La protection des ressources eau-air-sol y occupait une place de choix.

Réseau Héritage Lanaudière

Durant la dernière année, le comité MAPAQ-UPA sur les services-conseils a élaboré, pour le réseau d'intervenants Héritage Lanaudière, un projet visant à accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales répondant aux problématiques régionales. Les conseillers et conseillères du MAPAQ participent avec d'autres organismes aux différents sous-comités qui composent le réseau.